

Communiqué de presse

Publication immédiate

POSITION DU RCM A L'OUVERTURE DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LES JEUX OLYMPIQUES.

Lorsque Montréal s'est vue octroyer les Jeux Olympiques, la Ville avait promis de mettre sur pied des "Jeux modestes". Pour les Olympiades antérieures (celles de Rome, de Tokyo, de Mexico et de Munich), les dépenses avaient atteint des sommets délirants et entraîné d'énormes déficits. Montréal, quant à elle, promettait d'organiser les Jeux dans une perspective plus modeste et plus conforme à l'esprit olympique. Telle est en tout cas l'assurance que le maire Jean Drapeau a maintes fois donnée à la population: "Les Jeux ne coûteront pas un cent aux contribuables", répétait-il, en affirmant que toute l'opération pourrait s'autofinancer.

Le RASSEMBLEMENT DES CITOYENS DE MONTREAL est d'accord avec le principe d'organiser des Jeux modestes, susceptibles de s'autofinancer. Cependant, quand la Ville a dévoilé les plans du stade Taillibert, avec cette tour aussi haute que la Place Ville-Marie et un toit amovible, de plus en plus de gens se sont mis à soupçonner que les Jeux ne seraient ni modestes ni autofinancés. Dans une analyse du projet, la firme Lalonde, Valois et Lamarre évaluait le coût de ce monument à près de \$350 millions. Si l'on considère -sans même tenir compte de l'inflation-, que la voie maritime du St-Laurent a coûté \$410 millions, il apparaît évident que les plans prévus pour les Olympiques constituent, en partie du moins, un luxe inutile et inabordable. Il est évident que la priorité devrait être donnée aux besoins réels plutôt qu'au luxe ... et qu'il faudrait plutôt suivre l'exemple de la ville de Foxboro, au Massachussets, où l'on a construit, il y a trois ans un stade de 70,000 places en 326 jours pour seulement \$6,5 millions. C'est l'inverse qui s'est passé à la Nouvelle-Orléans, où un

stade couvert est encore en chantier après six ans; les coûts de ce stade, d'abord estimés à \$60 millions, sont passés à plus de \$200 millions. A Montréal, l'expérience montre, hors de tout doute, que les prévisions budgétaires dans le domaine des travaux publics, sont risquées. En 1964, les coûts de la construction du site de l'Expo étaient évalués à \$167 millions. En février 1965, à \$234 millions. En août de la même année, à \$285 millions. En mars '66, à \$333 millions. En décembre '66, à \$379 millions. En février '67, à \$404 millions. Au bout du compte, l'opération a coûté \$430 millions!

Et maintenant, l'histoire se répète. Le coût du Vélodrome, originellement de \$10 millions, est déjà rendu à \$27 millions. Et les experts parlent de \$57 millions comme coût final. Le Village Olympique permanent, construit par l'entreprise privée, devait coûter \$30 millions. On parle maintenant de coûts doublés qui seraient assumés par le COJO lui-même. A Montréal, on s'obstine à répéter les deux erreurs que des organisateurs, à Munich, reconnaissent avoir commises: un village olympique permanent devant être converti en condominium qui ne se vend pas, un toit sur les installations dont les coûts ont augmenté de 1000% sur les prévisions.

En dépit de tout cela, en octobre dernier, à Vienne, le maire Drapeau confirmait laconiquement au Comité international olympique que les coûts de construction pour les Jeux s'élèveraient à \$250 millions. Ce n'est plus le cas! Quelles seront les prévisions dans six mois? Tout ce que nous savons, c'est que les revenus, quant à eux, ne peuvent s'élever indéfiniment. Toutes ces erreurs de prévisions sont dues soit à l'incompétence, soit à la volonté de cacher la vérité à la population. Les conflits de travail et l'inflation n'expliquent pas à eux seuls ces augmentations.

Le principe d'autofinancement est sur le point d'être abandonné. L'acceptation en principe d'un déficit et le recours aux fonds publics ouvrent la porte à une accélération non contrôlée des dépenses.

Le RCM entend affirmer fermement que le principe de l'autofinancement des Jeux doit être respecté. Ni les contribuables québécois ni les contribuables mont-réalais (car au bout du compte, cela revient au même) ne doivent supporter le fardeau d'un déficit.

L'aspect le plus troublant de l'organisation des Jeux reste peut-être la manière dont tout est préparé: dans le secret le plus total. Personne ne semble comprendre exactement ce qui se passe. Pourtant, les Jeux Olympiques constituent une entreprise publique, et le public a le droit d'en connaître tous les détails, non seulement lors de déclarations occasionnelles ou de réunions importantes à Vienne, Québec ou Tunis, mais de façon cohérente et continue. Le RCM demande que toutes les études, toutes les prévisions budgétaires et tous les rapports relatifs aux Jeux soient rendus publics, et que les comptes des Olympiques puissent être contrôlés par les représentants élus. Le RCM insiste aussi sur la nécessité de clarifier le rôle des mécanismes de contrôle et de réalisation des Jeux, et de définir les responsabilités de chacun des organismes qui y participent, y compris celui du comité de surveillance conjoint de la ville de Montréal et du gouvernement du Québec.

Enfin, le RCM souligne la nécessité de mettre les Jeux au service de la population. La planification des équipements olympiques doit être pensée en fonction des besoins de la population une fois que les Jeux seront terminés. Nous répétons que nous appuierons l'organisation des Jeux, mais à condition qu'elle soit modeste et autofinancée. Si tel est le cas, la population s'en portera mieux, l'esprit olympique sera revivifié, et les autres pays seront davantage reconnaissants. Cela vaudra mieux que de mettre sur pied un projet flattant le prestige de quelques-uns au détriment des intérêts de la majorité.